

PROCÈS-VERBAL

Réunion extraordinaire du Conseil municipal des Hautes-Terres
le mardi 13 juin, à 19 h, à l'ancien édifice municipal de Paquetville

Présents : Denis Landry, maire
Luc Robichaud, conseiller général
Suzanne Thériault, conseillère générale
Cathy Gosselin, conseillère quartier 1
Etienne Cormier, conseiller quartier 2
Albert Lagacé, conseiller quartier 3
Louis LeBouthillier, conseiller quartier 6
Vanessa Haché Breau, directrice générale/greffière
Jessica Thériault, greffière adjointe

Absent : Nathalie Mallais Comeau, conseillère quartier 4
Danny Comeau, conseiller quartier 5

1. Appel à l'ordre

Monsieur le Maire appelle l'assemblée à l'ordre à 19 h 08.

2. Constatation du quorum

La directrice générale confirme qu'il y a quorum.

3. Déclaration de conflits d'intérêts

Aucun conflit n'est déclaré.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Monsieur le Maire fait la lecture de l'ordre du jour. Il est ensuite proposé par le conseiller Luc Robichaud et appuyé par le conseiller Albert Lagacé, que l'ordre du jour soit adopté tel que lu. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2023-06-067

5. Choix du contracteur pour l'agrandissement de la caserne de St-Isidore

Suite aux résultats de l'appel d'offres pour l'agrandissement de la caserne de St-Isidore et la seule soumission reçue est plus élevée que le budget alloué au projet, il est proposé par le conseiller Louis LeBouthillier et appuyé par le conseiller Luc Robichaud, que le conseil

Page 1 sur 2

mandate la directrice générale d'entreprendre des négociations avec le soumissionnaire afin de trouver un moyen de faire diminuer les coûts pour respecter le budget prévu pour le projet. La directrice générale reviendra avec le résultat des négociations lors d'une prochaine réunion du Conseil, soit une réunion extraordinaire qui aura lieu le mardi 20 juin 2023, à 19 h, à l'ancien édifice municipal de Paquetville. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2023-06-068

6. Allocation supplémentaire pour la route du foyer de soins

CONSIDÉRANT QU'il y a des coûts supplémentaires non prévus pour la construction de la route menant au nouveau foyer de soins à St-Isidore et que les promoteurs ont déposé une demande pour couvrir ces coûts;

Il est proposé par la conseillère Suzanne Thériault et appuyé par le conseiller Étienne Cormier, que l'on accorde un montant supplémentaire de 25 000 \$ maximum, remboursé sur présentation de factures aux promoteurs du projet. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2023-06-069

7. Demande de l'avis du CRP de la CSR-PA relativement à l'arrêté sur le lotissement

Il est proposé par la conseillère Cathy Gosselin et appuyé par le conseiller Albert Lagacé,

QUE lors de sa réunion du conseil municipal des Hautes-Terres tenue le 13 juin 2023, il a été résolu de demander au Comité de révision de la planification de la Commission de services régionaux de la Péninsule acadienne son avis écrit sur le projet d'arrêté sur le lotissement pour le projet suivant :

Adoption d'un nouvel arrêté de lotissement pour l'ensemble du territoire de la Municipalité des Hautes-Terres

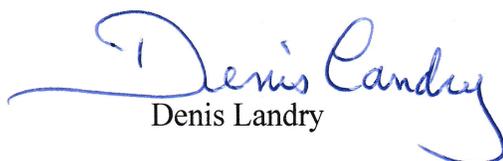
C'est en vertu du paragraphe 110(1) de la Loi sur l'urbanisme que nous vous demandons de bien vouloir faire l'étude de ce projet et de nous communiquer votre avis écrit dans les 30 jours suivant cette demande. Adoptée à l'unanimité.

Résolution no 2023-06-070

8. Ajournement

Le conseiller Louis LeBouthillier propose l'ajournement et la séance est levée à 19 h 17.

Maire des Hautes-Terres,


Denis Landry



Directrice générale/Greffière,


Vanessa Haché Breau